

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 211 du 15 février 1950 :

n° 211

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 février 1950

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1950

Date du numéro

28 février 1950

### TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés pour inaptitude à l'emploi et pour compter du 15 février 1950, les miliciens dont les noms suivent : 1681. Bouh Ahmed, 2e classe, 2° compagnie. 1428. Baré Aleo, 2e classe, 2e compagnie. 1957. Abdi Beeksi, 2e classe, 2e compagnie. 2201. Ilambud Karsan, 2e classe, 2e compagnie. 2085. Kayreh aberi, 2e classe, 2e compagnie. 2214. Kamil Abmad, 2e classe, 2e compagnie. Les miliciens : 1681, Bouh Ahmed ; 1428, Baré Aleo ; 1057, Abdi Bectal ; 20S5, Kayreh Waberi, ayant plus d'un, an de service, ont droit à l'indemnité de licenciement d'un mois de solde nette.